
COMMUNIQUÉ

À l'attention des organismes de police et des services d'urgence

Pour diffusion immédiate

PRÉCISIONS - Funérailles civiques du policier Vincent Roy

Bromont, le 7 décembre 2011 – La Ville de Bromont et le Service de police de Bromont vous acheminent les derniers développements en ce qui a trait au déroulement des funérailles civiques de Vincent Roy, qui auront lieu le 9 décembre 2011, à 14 h, suite à son décès dans l'exercice de ses fonctions le 1^{er} décembre dernier.

Le rassemblement pour constituer une haie d'honneur entre le hall de l'aréna de Bromont et l'Église St-François-Xavier se fera à l'entrée de l'aréna au 20, rue John Savage.

Les autobus pourront débarquer les participants au point de rassemblement et seront dirigés vers un stationnement réservé. Les véhicules et les auto-patrouilles devront se diriger vers le stationnement P4 de SkiBromont, accessible par la rue Vaudreuil (J2L 0A8), à 1,4 kilomètre du lieu de rassemblement. Le trajet à pied se réalise en 10 minutes de façon sécuritaire. Des démarches se poursuivent pour pouvoir compter sur des navettes.

Le programme actuellement prévu est :

- 11 h rassemblement
- 12h formation de la haie d'honneur
- 13 h début du cortège funéraire
- 14 h cérémonie religieuse
- 15 h 30 clôture de la célébration

Les policiers qui n'auront pas accès à l'église, qui compte un nombre de places limitées, pourront assister à la cérémonie diffusée en direct dans l'aréna de Bromont

Voici la tenue vestimentaire requise :

- Tenue d'apparat pour ceux qui en possèdent une
- Uniforme complet, chemise à manche longues, chandail à collet ou cravate, képi (pas la casquette) et port du ceinturon complet
- Pour le personnel qui travaille en civil la tenue de ville complète est obligatoire

Les policiers seront regroupés par organisation. Si vous ne l'avez pas déjà fait, prière de compléter le formulaire disponible sur notre site Internet pour nous informer de votre présence au www.bromont.com/police afin de nous permettre de vous accueillir adéquatement. Si vous faites partie des dignitaires, prière de communiquer directement avec Catherine Page au catherine.page@bromont.com. Un stationnement situé derrière l'église sur la rue Compton sera réservé pour les dignitaires et les hauts dirigeants.

Des mises à jour seront effectuées régulièrement sur le site Internet : www.bromont.com/police.

PJ. : Plan complet des lieux